

# SAINT-MAURICE

INFO

FÉV.  
2021



**DES NOUVEAUTÉS  
POUR VOTRE SÉCURITÉ**



# [VACCINATION COVID-19] LES MAURITIENS CONCERNÉS PAR LA PREMIÈRE PHASE

Le Gouvernement a fixé la liste des publics prioritaires pour être vaccinés. Il s'agit :

- des personnes âgées en EHPAD ou en soin de longue durée ;
- de l'ensemble des soignants de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités ;
- des pompiers et des aides à domicile, de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités ;
- des personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées, et les personnels y exerçant toujours âgés de plus de 50 ans et/ou atteints de comorbidité.

Depuis le 18 janvier, cette vaccination est également ouverte à l'ensemble des personnes âgées de plus de 75 ans.

Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 et disposant d'une ordonnance médicale pourront aussi se faire vacciner prioritairement.

Il s'agit de patients :

- atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie, ou de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- transplantés d'organes solides, ou par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes, ou de certaines maladies rares (voir liste sur le site du ministère de la santé) ;
- atteints de trisomie 21.

Prendre rendez-vous :

- via le site [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ;
- via le site [sante.fr](http://sante.fr) ;
- en contactant par téléphone le centre de votre choix, quelle que soit sa localisation.

Centres les plus proches :

- Maisons-Alfort : 0 800 09 94 94
- Nogent-sur-Marne : 06 27 84 93 26
- Saint-Mandé : 06 03 58 94 04
- Saint-Maur-des-Fossés : 01 45 11 65 07

*Instantants* 4

*Ça fait l'actu* 6

*Grand angle* 8

*Ça fait l'actu* 10

*Hommage* 11

*Portrait* 12

*Ça fait l'actu* 13

*Tribunes* 14

*Pharmacies* 15

*État civil* 15

## SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.  
55 rue du M<sup>e</sup> Leclerc - Saint-Maurice  
01 45 18 82 10

[www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice :  
Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication -  
Dominique Contensoux - Cécile Gailhac.

Maquette : Laure Lacour.

Photographes : Adobe Stock -

Service Communication - M Genon - JP Le Nai.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8 600.



[www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

<http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice>

**Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville.** Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois.**

**Application mobile gratuite** sur les stores.

# ÉDITO

Dans les moments difficiles que nous traversons, l'exigence de sécurité, que vous ressentez et qui anime constamment notre action, prend une importance encore plus grande.

**Sécurité publique**, tout d'abord. Après une période délicate, la Police municipale se reconstruit sur des bases solides. **Déterminé à faire reculer la délinquance et les incivilités, je lui ai fixé des priorités claires.** En tout premier lieu, je veux une **police de proximité**, qui va à la rencontre des habitants, des commerçants, dans nos quartiers. Je veux une **police réactive** : la réorganisation de ses brigades, l'exploitation améliorée du réseau de vidéoprotection – qui continue de se développer – dans un **objectif de prévention** des délits, la modernisation de ses moyens d'intervention, l'interaction citoyenne à laquelle nous travaillons, vont y concourir. Je compte aussi sur **une collaboration accrue avec la Police Nationale.** Depuis de nombreuses années, les Gouvernements successifs, considérant que notre ville est sûre – ce qui est vrai par rapport à toutes les autres – rechignent à affecter à notre commissariat les effectifs nécessaires. La Police Municipale n'a pas à se substituer à la Police Nationale – elle n'en a pas les moyens ni juridiques, ni humains – mais elle l'accompagnera dans sa mission de maintien de l'ordre et de lutte contre la délinquance.

**Sécurité sanitaire**, bien sûr. La lutte contre la pandémie, entre confinement et couvre-feu, entre dans une nouvelle phase déterminante : **la vaccination.** Je comprends et partage l'incompréhension, voire la colère que nos Aînés expriment. **Entre les annonces gouvernementales et la réalité des doses effectivement disponibles** (5 000 par semaine pour le Val-de-Marne à rapporter aux quelque 100 000 seniors de plus de 75 ans), il y a **un écart qui nourrit frustration et interrogations légitimes. Même si je me bats pour obtenir un centre de vaccination à Saint-Maurice et, d'ici là, des créneaux dans les centres municipaux voisins, j'en appelle à votre patience.** Tout le monde, chacun le comprend, ne peut être immédiatement vacciné mais nous ferons tout pour que l'État tienne ses engagements. Tout comme, dans un autre domaine, l'APHP ne peut pas revenir sur le maintien d'un service de **chirurgie cardiaque**



**à Henri Mondor.** C'est pourtant ce qui subrepticement est en train de se passer. Je m'associe totalement aux initiatives de notre député, Michel HERBILLON, et de notre Sénateur, Christian CAMBON, pour que ce service demeure là où il est. Les économies en matière de santé publique, de recherche et de développement industriel sont de mauvais calculs.

Saint-Maurice n'est pas dans cette logique. Plus que jamais la proximité avec chacune et chacun de vous demeure pour nous une évidence, mieux, **une raison d'être et d'agir.**

*Très cordialement,*

**Igor SEMO**

*Votre Maire*

*Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois*

*Pour suivre l'actualité de votre maire*

[www.facebook.com/igor.semo](http://www.facebook.com/igor.semo)





## MINI REINES ET ROIS À LA FÊTE !

Quelle belle journée au centre de loisirs que celle de la galette des rois ! Ici, toute l'équipe de l'accueil maternel des Sureaux s'est mobilisée pour cette journée festive avec déguisement pour tous, atelier maquillage, fabrication de couronnes, goûter et danse. Saluons le magnifique travail de tous les animateurs de la Ville.

## GALETTES GÉANTES AU MARCHÉ

Dimanche 10 janvier, la boulangerie Bellangeon a confectionné et offert deux galettes géantes aux clients du marché Émile Bertrand.

La centaine de parts a été distribuée, dans le respect des mesures sanitaires, par des membres de l'association *Vivre sur le Plateau* et du Comité des fêtes en présence du Maire et de nombreux élus. Un bon moment de convivialité et de gourmandise très apprécié par les passants en cette période difficile.



## MONTGOLFIER : LA MAIRIE ANNEXE EST OUVERTE



Depuis le 25 janvier, deux agents de la Ville sont à votre disposition pour effectuer des démarches administratives dans la nouvelle mairie annexe à Montgolfier (inscriptions scolaires et périscolaires, règlements à la régie, demandes de place en crèche ou encore de logement). Rapidement, d'autres services viendront s'ajouter comme l'état civil puis, prochainement, le dispositif France Services pour accéder aux services publics nationaux. Cette annexe se situe dans les locaux de l'ancienne poste au 3 rue Fragonard.

# INSTANTS



## BILAN TÉLÉTHON 2020 : LES MAURITIENS AU RENDEZ-VOUS

L'Association Téléthon Saint-Maurice Manon, représentée par son président, Georges Terrones, et sa trésorière, Danielle Bourdajaud, viennent de remettre un chèque de 11 500 € à l'AFM-TELETHON, correspondant aux recettes des différentes animations réalisées par les bénévoles avec le soutien de la Ville, auquel viennent s'ajouter 615 € de dons en ligne et 775 € de chèques remis par les Mauritiens. C'est donc au total 12 890 € que l'Association a récoltés en cette édition particulière de crise sanitaire. Bravo pour votre générosité.

## TRAVAUX

### ÉCRANS ACOUSTIQUES : les travaux avancent bien



La construction des écrans acoustiques le long de l'A4, sur la dernière portion qui n'en était pas pourvue à Saint-Maurice, se poursuit au rythme initialement prévu.

Les travaux de l'écran Sud-A4 à Saint-Maurice ont été engagés fin 2017 conformément aux engagements pris par l'État pour un montant de 3,42 M€. Un tiers environ des panneaux acoustiques a été réalisé, sur la partie la plus à l'Ouest. Un renforcement du talus s'est révélé indispensable pour la construction et la stabilité des fondations du reste du linéaire d'écrans. Le marché de clouage a débuté en juin et s'est terminé en novembre 2020. Les travaux de pose des écrans ont démarré début octobre et devraient se terminer, sauf intempéries notables, d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Elle sera suivie, en avril, par des travaux d'enrobés sur la bretelle de sortie vers Saint-Maurice-Joinville. Celle-ci pourrait donc être **rouverte à la circulation d'ici fin avril**, comme la DiRIF s'y était engagée.

## NOUVEAU

### COLLECTE DES BIODÉCHETS quartier Montgolfier



Depuis le début de l'année 2021, un nouveau point de collecte des biodéchets est disponible deux jours par semaine pour les habitants du quartier Montgolfier en complément de celui du marché.

**Désormais, les mardis et les vendredis, un bac est à la disposition des habitants au 14 rue Paul Verlaine, au niveau de l'école de Gravelle, de 8 h à 14 h.** Vous pouvez déposer vos déchets de cuisine (épluchures de légumes, marc de café, pain, coquilles d'œufs et autres restes alimentaires...) et des déchets verts du jardin ou de la maison (fleurs fanées, feuilles mortes...). **L'autre collecteur est disponible les mardis, vendredis et dimanches de 7 h à 13 h au marché Émile Bertrand.**

Le Territoire Paris Est Marne&Bois met à votre disposition des bacs à compost de 280 L ou des bio-seaux (01 48 71 59 13 ou sur [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)).

Pour info, la collecte du verre de 2020 a rapporté 4 923,42 € pour les Hôpitaux de Saint-Maurice.

## ASSOCIATION

### PARTICIPEZ au concours de dessins !



L'AGF (Association Générale des Familles) de Saint-Maurice renouvelle son concours annuel de dessins dont les prix seront remis lors de la réception de la fête des mères prévue au mois de mai.

Le thème de l'édition 2021 est « J'imagine ma cour de récré... ». Le concours est réservé aux enfants habitant ou étant scolarisés à Saint-Maurice et âgés de 4 à 12 ans.

Jeunes Mauritiens, laissez libre cours à votre créativité ! Tous les outils de dessin sont autorisés : vous pouvez peindre, dessiner, faire un collage ou mixer les techniques et montrer ainsi à quoi ressemblerait la cour de récréation de vos rêves. Seuls le format A4 et la matière de papier de type Canson sont imposés.

**Envoyez ou déposez les dessins à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant le 5 mai 2021 à l'attention de l'AGF. Attention de bien indiquer au verso du dessin les nom, prénom, classe, école et adresse de l'enfant.**

## VACCINATION

### Pour qui ? Comment ? Quand ?

Depuis le 18 janvier, la campagne de vaccination organisée par le Gouvernement est entrée dans une phase grand public. Après les EHPAD, les personnes âgées de plus de 75 ans ont été invitées à se faire vacciner. Où en est-on ?



P. Chenne, D. Gonçalvès, I. Semo, K. Béhêtre et L. Souidi à la Résidence Colisée - Val d'Osne.

**Après avoir procédé à la vaccination du personnel soignant volontaire, l'État a offert aux seniors de plus de 75 ans la possibilité d'être vaccinés. 13 centres, sélectionnés selon des critères propres à l'Agence Régionale de Santé, ont été retenus. La candidature des Hôpitaux de Saint-Maurice, à laquelle le Maire a apporté son soutien, n'a pas été retenue malgré l'intérêt évident qu'elle présente.** Les services de l'État ont préféré choisir des communes plus importantes. Et à proximité de Saint-Maurice, 4 centres ont été ouverts : à Maisons-Alfort, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Mandé et Nogent-sur-Marne.

La vaccination a commencé dans les EHPAD : la résidence Colisée - Val d'Osne à compter du 20 janvier, la résidence des Acacias le 27 janvier. La RPA du chemin de Presles et les Jardins d'Arcadie ont été redirigés vers les centres inter-communaux. Le Maire a obtenu au centre de Maisons-Alfort - au bon fonctionnement duquel des médecins et des infirmiers mauritiens vont concourir - des créneaux

spécifiques pour les résidents de ces deux établissements et pour les Mauritiens rencontrant des difficultés de transport. Un car municipal a ainsi été mis à leur disposition. Des négociations sont en cours auprès d'autres villes amies pour obtenir de nouveaux créneaux.

**Il existe un grand décalage entre l'espoir suscité par les annonces officielles et le nombre de doses actuellement disponibles pour notre département : aujourd'hui moins de 5 000 par semaine à rapprocher des quelque 100 000 Val-de-marnais concernés.** Cette situation - qui a abouti à l'interruption temporaire de la vaccination dans un très grand nombre de centres val-de-marnais et franciliens - a suscité incompréhension et même colère de la part des Mauritiens et, plus généralement, de très nombreux Franciliens, placés dans l'impossibilité de prendre rendez-vous, fut-ce à moyen terme.

L'autre décalage réside dans le refus d'inscription dans certains centres,

auxquel plusieurs de nos seniors ont été confrontés. Cette position, en contradiction avec les instructions gouvernementales, a suscité l'intervention du Maire auprès du Préfet du Val-de-Marne.

Les informations officielles permettent d'espérer une augmentation du nombre de doses dans les semaines qui viennent, avec la mise à disposition d'un second vaccin. Il faudra encore beaucoup de patience avant que les objectifs fixés soient atteints. **N'hésitez pas, pour autant, à vous faire inscrire sur les listes d'attente ouvertes dans plusieurs de ces centres.**

**Le Centre communal d'action sociale (01 45 18 81 99) se tient à votre disposition pour tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.**

N'hésitez pas à lui signaler aussi les difficultés auxquelles vous pourriez être confrontés.

# SÉCURITÉ

## Quoi de neuf à Saint-Maurice ?

**Police municipale en cours de réorganisation, renforcement de la prévention des délits et des accidents, contrôles accrus de la vitesse : depuis le début de l'année, les initiatives de la Ville s'intensifient. Le point sur les plus marquantes d'entre elles.**

### POLICE MUNICIPALE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Autour de son nouveau Directeur de la sécurité publique et de la prévention, Lionel Bruent, la brigade se reconstitue. Plusieurs recrutements sont intervenus et d'autres sont en cours avec un objectif confirmé : 10 policiers municipaux auxquels s'ajoutent des agents de surveillance de la voie publique.

Les effectifs actuels – 5 policiers en tenue, 3 ASVP et 1 agent administratif – lui permettent de faire face aux missions essentielles de surveillance de la voie publique. Un ASVP est ainsi affecté depuis début janvier au Centre de Supervision Urbaine qui gère l'ensemble des caméras de vidéoprotection. À terme, cette organisation permettra de **gagner en rapidité d'intervention contre la délinquance**, voire en prévention.

Horaires d'ouverture au public du poste de la Police municipale (en dehors desquels vous devez appeler le commissariat de Charenton-le-Pont : 01 43 53 61 20 ou le 17) :

– Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi).

### DEUX NOUVEAUX SITES VIDÉOPROTÉGÉS

Avec 73 caméras réparties sur la voie publique (57) et dans les bâtiments communaux (16), Saint-Maurice figure parmi les mieux dotées du département. Cet effort se poursuit cette année encore avec l'entrée en fonction de nouvelles caméras sur deux sites : parking de l'Abreuvoir et place Curtarolo.

### ATTENTION, ÉCOLES !

Deux panneaux lumineux signalant la présence d'enfants, à proximité de l'école du Centre (rue du Val d'Osne et rue du M<sup>al</sup> Leclerc), viennent d'être installés par les services municipaux. Un troisième panneau, solaire cette fois, s'ajoutera à cette signalisation également rue du M<sup>al</sup> Leclerc, côté sortie de l'autoroute. Ces dispositifs complètent les aménagements de voirie déjà réalisés par la Ville.

### DEUX-ROUES ET PATINETTES : L'APPEL À LA RAISON AVANT LA SANCTION

De nombreux piétons signalent régulièrement à la mairie les comportements dangereux de cyclistes, de deux-roues motorisés ou d'utilisateurs des patinettes qui se servent des trottoirs



comme des circuits de vitesse. Cette situation n'est pas tolérable d'autant que la Ville a multiplié depuis plusieurs années les pistes ou les couloirs réservés aux deux-roues non motorisés. Une campagne de communication va être lancée par la Ville et les contrevenants pris sur le fait seront sanctionnés.



## **AUTOMOBILISTES : RESPECTEZ LA VITESSE !**

Plusieurs tronçons de la voirie communale sont le théâtre d'excès de vitesse qui ont pu conduire à des accidents de circulation. Une fois encore, la sécurité des piétons et des cyclistes est mise en cause par l'incivilité de certains automobilistes qui, pour la plupart, ne passent par Saint-Maurice que pour éviter les embarras de la circulation. La Police municipale vient d'être dotée d'un nouveau radar, plus maniable. Elle va donc engager une campagne de contrôles en partenariat avec la Police Nationale.



## **BIENVENUE, COMMANDANT !**

Pascale Paris vient de prendre ses fonctions à la tête du commissariat de Charenton-le-Pont. Ce Commandant divisionnaire fonctionnel s'appuie sur une déjà longue expérience. Elle a rencontré le Maire, Igor Semo, et Pascal Duray, maire-adjoint chargé de la sécurité publique, dès sa prise de fonction. L'occasion de faire le point sur les sujets méritant une surveillance accrue et de nouvelles initiatives pour lutter contre la délinquance. À l'occasion d'incidents récents, sa réactivité a permis de mobiliser les effectifs départementaux nécessaires.

Saint-Maurice Info reviendra dans un prochain numéro sur son parcours.

### **Police municipale**

47 rue du M<sup>al</sup> Leclerc

Tél : 0 800 94410

**La circulation des trottinettes électriques, tout comme celle des vélos, est strictement interdite sur les trottoirs.** Les uns et les autres doivent utiliser les pistes ou bandes cyclables lorsqu'elles existent. En l'absence, ils doivent emprunter la chaussée puisque la vitesse maximale autorisée

dans l'ensemble de la ville, selon les rues, est soit 30 km/h, soit 50 km/h. Les amendes encourues vont de 11 € pour défaut d'éclairage à 135 € (par exemple pour une vitesse inadaptée aux circonstances ou pour circulation sur les trottoirs en agglomération). À bon entendre...

## INITIATIVE

### LA RUCHE QUI DIT OUI au commerce local !



Un nouveau mode de consommation est disponible quartier du Plateau depuis début décembre : « La Ruche qui dit oui ! » un système de circuit court de vente de produits fermiers et locaux.

Cette plateforme de vente en ligne favorise les échanges directs entre producteurs locaux et consommateurs. Légumes, fruits, viandes, poissons, épicerie... De nombreux produits vous sont proposés chaque semaine. **Non seulement vous consommez des aliments frais et issus de votre région, mais vous permettez également aux producteurs d'obtenir un juste prix pour leur travail.** Chaque semaine, vous faites votre sélection et payez en ligne (ni inscription, ni cotisation, ni engagement de durée) puis vous venez chercher vos achats le jour prévu.

Perrine Auclair, responsable de la Ruche de Saint-Maurice, vous accueille **le mardi entre 17 h et 18 h** au 25 rue Edmond Nocard.

Rdv sur : <https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/8967>

## LA POSTE

### RETARD DU COURRIER le Maire agit



De nombreux Mauritiens ont fait part des difficultés rencontrées dans la réception de leur courrier. Le Maire, Igor Semo, a demandé à La Poste quelles mesures elle comptait prendre pour y remédier.

La direction exécutive Île-de-France Est a regretté des dysfonctionnements consécutifs à la mise en œuvre d'une nouvelle organisation qui a modifié le périmètre de distribution du courrier. **Consciente des retards ainsi engendrés, La Poste a renforcé ses effectifs et assure que la situation s'est améliorée.** Si néanmoins, vous continuez de rencontrer des problèmes, n'hésitez pas à en informer la mairie.

#### NOUVEAUX HORAIRES POUR LE BUREAU DE POSTE

Suite à la mise en œuvre du couvre-feu, le bureau de Poste de Saint-Maurice a modifié ses horaires d'ouverture depuis le 25 janvier. Pour compenser la fermeture à 18 h, **le bureau est désormais ouvert à partir de 9 h au lieu de 10 h. Les jours d'ouverture ne changent pas.**

## CAPITOLE

### L'ENSEIGNE DÉPOSÉE et mise à l'abri



À l'occasion d'une visite de contrôle, les services techniques municipaux ont constaté que l'état des supports de l'enseigne de l'ancien cinéma « Capitole » ne permettait plus leur maintien.

**La rouille, qui les rongait, laissait craindre qu'un jour ou l'autre cette enseigne tombe sur la voie publique au risque de blesser des piétons ou d'endommager des véhicules.** La décision a donc été prise de la déposer rapidement. Elle sera néanmoins mise à l'abri dans les magasins municipaux afin d'être utilisée ultérieurement.

Le cinéma est fermé depuis plus de 40 ans et fait l'objet d'un projet de réhabilitation.

L'opération proprement dite du « Capitole » se poursuit dans deux directions : la **rédaction du cahier des charges** qui servira de support au concours devant être prochainement lancé et les **recherches des subventions** indispensables au bouclage financier du dossier.

## DANIELLE BOCQUET

### le sens et le goût des autres

Plus qu'une figure de Saint-Maurice, Danielle Bocquet, qui nous a quittés le 24 décembre dernier, restera à jamais dans nos mémoires pour son dévouement exemplaire aux autres. Parcours professionnel, municipal et associatif : tout en témoignage.



Née en 1939 à Clermont-Ferrand, Danielle est très tôt séparée de ses parents. Élevée par ses grands-parents à Saint-Flour, elle ne rencontrera d'ailleurs son père, mobilisé dès le début de la guerre, que fin 1944, à son retour d'un camp de prisonniers. Cette jeunesse, marquée par de grandes difficultés, lui offre un dur apprentissage de la vie et lui forge un caractère – dont elle ne manquera jamais. La maladie s'en mêle : de très sérieux problèmes de hanche la contraignent à une opération, puis à une longue rééducation. C'est depuis son lit d'hôpital qu'elle passe et obtient son bac.

Sans doute est-ce dans ces circonstances que naît sa vocation. Elle se décide, en effet, à devenir kinésithérapeute. Son diplôme en poche, elle intègre l'Hôpital National de Saint-Maurice. Elle y deviendra cheffe kiné du service de rééducation des enfants handicapés. Elle y partagera tous les combats de Denise Legrix, se battant tout au long de

sa vie, y compris jusque dans ses derniers moments, pour améliorer leurs conditions de vie et amener un peu de soleil dans leur quotidien. Certains se souviennent encore de fameux Arbres de Noël et des éclats de rires inoubliables de ses petits malades, pourtant si cruellement blessés dans leur chair.

**Louis Manchon, sensible à son engagement au sein d'une association d'enfants handicapés, lui propose en 1983 de rejoindre le conseil municipal. En 1989, Christian Cambon, qui devient Maire de Saint-Maurice, lui prouve sa grande confiance en lui donnant, comme maire-adjointe, la responsabilité des affaires sociales, du logement, du handicap et de l'emploi.** Jusqu'en 2001, elle va accompagner la montée en puissance du Centre communal d'action sociale – au sein duquel elle continuera de travailler même après qu'elle aura décidé, après 18 ans de mandat, de prendre sa retraite en tant qu'élue.

Une retraite qui ne pouvait être que très active. Elle ne renonce, en effet, à aucun de ses engagements. Le Club Diamant qu'elle fonde avec Christian Cambon et qu'elle préside, main de fer dans un gant de velours, lui donne l'occasion de prendre de nouvelles initiatives dans le domaine des activités proposées aux Seniors. De la *Troupe des Joyeux Compagnons* aux ateliers Théâtre en passant par la Semaine Bleue : elle démontre de réelles qualités de plume et un sens certain de la scène. Le Téléthon la trouve, bien sûr, chaque année, fidèle, imaginative et mobilisée pour une cause qui la touche profondément. Sa force de caractère, sa capacité d'entraide, quitte à « bousculer » ses proches, lui font relever tous les défis que l'âge lui oppose.

Malgré la disparition en 2010 de son mari, Jean-Pierre, malgré la maladie qui la rattrape, Danielle Bocquet n'a jamais renoncé. Sa dignité, son courage, son dévouement aux autres resteront une source d'inspiration.

PORTRAIT

## JEAN-MARC HUGUET

Un homme discret

Voici un portrait un peu inhabituel ce mois-ci, sous forme d'interview. Rencontre avec un Mauricien discret qui marche paisiblement sur les chemins de sa ville.

**Comment avez-vous vécu la crise sanitaire ?** « Cette période, aussi difficile à vivre, est paradoxalement un moment de réflexion sur soi-même et sur le sens de sa vie. À la Résidence de Presles, là où je vis avec mon épouse, nul n'y échappe mais la qualité d'écoute et d'attention du personnel en fait un havre de paix sécurisant. J'y suis particulièrement attaché pour avoir animé un atelier de peinture pendant plusieurs années. »

**Parlez-nous de votre parcours.** « Faire mon portrait serait bien présomptueux. Je ne peux que révéler quelques fragments de vie qui alimentent mes pensées du moment. Mes souvenirs se fixent tout d'abord sur mes voyages dans le grand nord groenlandais et le Haut-Arctique

canadien. Là où l'homme que je suis a vu l'ours polaire sur les terres glacées du Svalbard, la banquise fondre et le peuple inuit s'attrister du réchauffement climatique... Là où j'ai bivouaqué dans le froid extrême à Angmassalik ; regardé impuissant les icebergs s'effondrer ; déguerpi face à des bœufs musqués menaçants ; évité les loups arctiques près de la station scientifique Eureka. J'ai traversé monts et glaciers sur des traîneaux à chiens, mangé le foie cru du phoque par tradition, rêvé devant les aurores boréales. Bien d'autres aventures titillent ma mémoire. Aujourd'hui, j'ai toujours un immense plaisir à évoquer le toit du monde avec mon ami Jean Malaurie, qui a tant publié sur ses explorations polaires et humaines.

Mais il est un autre lieu qui a bousculé mon regard sur la cruauté du monde. Celui des camps de concentration et d'extermination nazis. J'ai écouté à plusieurs reprises le silence glaçant des camps ; j'ai été pris d'effroi à Dora, là où je me suis disputé avec un ancien SS qui ne regrettait rien. J'ai écrit une pièce de théâtre qui a été jouée pour les 70 ans de la libération d'Auschwitz au théâtre de Bobigny.

Ma longue collaboration avec l'ONG *Enfants Réfugiés du Monde* a aussi été particulièrement marquante. Les collaborateurs du monde entier n'avaient qu'une ambition, que les enfants pris dans les conflits qui les dépassent retrouvent le sourire. »

« Assis sur mon rocher à mémoires, je sais maintenant que le vieil âge n'est rien d'autre que du temps qui passe à écouter le silence de mes histoires anciennes. »



## BRAVO ! Plus de 600 sapins recyclés



La collecte des sapins de Noël a été très fructueuse. Merci à tous les Mauritiens qui ont pris la peine de venir déposer leur sapin dans un des 16 enclos dédiés à travers la ville. Grâce à ce geste citoyen, tous auront une seconde vie. **Une fois broyés par le service des espaces verts, ils serviront de paillage pour les bords de Marne et pour certains massifs de Saint-Maurice.** De quoi rendre notre ville encore plus fleurie !



## LAISSEZ PASSER les passereaux



Didier Piraux, responsable du service mécanique, et surtout, créateur des hôtels à insectes et nichoirs de la Ville, nous parle de l'importance de protéger les passereaux.



Depuis 2 ans, les services techniques ont lancé un programme de construction d'abris pour la préservation de la biodiversité. 10 hôtels à insectes et 13 nichoirs vont être installés à travers la ville. Cette action a contribué à l'obtention de « 2 abeilles – démarche remarquable » au label Apicité en 2020. Mais il faut continuer cet effort car, outre l'indispensable préservation des pollinisateurs, la diminution des populations de moineaux domestiques et des passereaux en général, est alarmante. **Habitué des zones urbaines, le moineau domestique disparaît à une vitesse folle : en 13 ans, 3 moineaux sur 4 ont disparu à Paris.** Pour cette raison, deux nouveaux nichoirs seront posés à proximité de la place Jean Jaurès car nous avons constaté qu'un petit groupe de passereaux occupait ce secteur, nichant sur la façade du conservatoire et passant la majeure partie de l'hiver dans les haies de la résidence du Val d'Osne.

# TRIBUNES

---

## Renouveau, proximité, efficacité

2021 confortera le renouveau de notre police municipale. Notre nouveau directeur apporte un soin particulier au recrutement des agents nécessaires. Objectif d'ici l'été : 10 policiers, 3 ASVP et 1 agent d'accueil.

En appui à la Police Nationale leurs priorités ont été fixées : plus de présence au contact direct des Mauritiens et des commerçants, plus de sensibilisation aux dangers de la vitesse, à la sécurité des piétons et des deux roues, plus d'efficacité grâce à un réseau de vidéoprotection déjà très étendu, mieux utilisé dans une optique de prévention.

Cette ambition de proximité sera amplifiée par des permanences dans notre nouvelle mairie annexe mais aussi par le développement de l'interaction citoyenne.

Saint-Maurice est bien plus sûre que les autres villes du Val-de-Marne. L'État use de cet argument pour ne pas affecter à notre commissariat des effectifs suffisants. Autre combat que nous menons résolument. Contre la délinquance, nous ferons tout pour préserver votre sécurité.



**Pascal Duray**

Maire Adjoint chargé de la Sécurité Publique  
Liste Union pour Saint-Maurice  
contact@unionpoursaintmaurice.fr

## Halte au gaspillage, devenons une ville plus éco-responsable !

Depuis le 16 janvier, le couvre-feu est à 18 h 00, après avoir été à 20 h 00 dès le 15 décembre, ce qui oblige la majorité d'entre nous à rester chez soi après cette heure. Nous pouvons ainsi nous poser la question de savoir pourquoi l'éclairage public continue de briller de ses pleins feux toute la nuit. Le confinement lumineux a déjà été adopté par plusieurs villes en France, pourquoi pas Saint-Maurice ? À long terme, un triple objectif doit être atteint : réduire la pollution lumineuse, préserver la biodiversité nocturne et générer des économies d'énergie. En fonction des besoins exprimés par les habitants, nous devons trouver la meilleure solution qui allie évaluation de la dépense, des enjeux de sécurité, du confort des habitants, de la lumière superflue et de l'optimisation des heures de fonctionnement !



**Patrick Baruel**

Conseiller municipal  
Saint Maurice, nouvel élan !  
mvsm94410@gmail.com

## Pas de porte-bonneurs mais des luttes collectives !

La majorité municipale est responsable d'une véritable inertie démocratique. Un comble, elle souhaite bonne chance aux mauritiens pour 2021 ! Elle ne nous répond sur rien. Quand nous proposons des alternatives anticapitalistes, féministes, antiracistes, éducatives, elle nous oppose son satisfecit sur son bilan et tout son mépris. Des propositions constructives comme le projet éducatif ou une communication plus inclusive sont balayées d'un revers de main.

Il va falloir lutter collectivement pour arracher les évolutions nécessaires. Organisons-nous dans les écoles, les immeubles, les assos : créez des collectifs et mettons-nous en lien ! Partons ensemble aux manifestations pour cette année de luttes qui s'annonce. Rencontrons-nous pour débattre. Pour commencer, nous avons créé un groupe de discussion ouvert sur une application de messagerie. Nous organiserons prochainement une rencontre en visio. Pour vous inscrire et recevoir les infos et les liens, envoyez-nous un mail (ci-dessous).



**Mathilde Kaddour**

Conseillère municipale  
Liste Saint-Maurice en commun  
stmaurice.encommun@gmail.com

---

## PERMANENCES

### de la Municipalité

Les permanences de la Municipalité sont **suspendues**.

### de votre Député

**Michel Herbillon**

Prendre contact avec le Cabinet de Monsieur le Maire.

---

## CONSEIL MUNICIPAL

**Judi 4 mars 2021** à 19 h à l'Espace Delacroix.

---

**07/02**

**GRANDE PHARMACIE  
DE SAINT MAURICE**

7 rue du Maréchal Leclerc  
à Saint-Maurice  
01 43 96 44 93

**14/02**

**PHARMACIE  
MONDOT**

2 rue du Général Leclerc  
à Charenton  
01 43 68 03 97

**21/02**

**PHARMACIE  
DU CENTRE**

67 rue de Paris  
à Charenton  
01 43 78 78 09

**28/02**

**PHARMACIE  
DU MARCHÉ**

68 bis rue de Paris  
à Charenton  
01 43 68 00 38

**07/03**

**PHARMACIE  
CENTRALE**

54 rue de Paris  
à Charenton  
01 43 68 01 41

---

# PHAR MACIES

---

---

## URGENCES MÉDICALES

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

**Horaires** : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

---

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

Niah TRAORE – Romie GOUDOT  
BOUCHER – Elya KOSKAS – Anna  
BOULOT – Salma BOUALLOUCHE.

## Décès

Francis LEHUT – Marie OCTAVE  
née BELHUMEUR – Christian  
FERTE – Maria da Conceição  
MARQUES MIRANDA CRUZ veuve  
CRUZ – Nelly GRUBER veuve  
NICHELSON – Sura (dite Paulette)  
LEDERMAN veuve SIERADZKI –  
Bernard SCHWEITZER.

---

# EN BREF

## MÉDIATHÈQUES

Vos médiathèques restent **ouvertes** ! Suite aux mesures gouvernementales, la médiathèque Delacroix fermera ses portes à 18 h le mardi, au lieu de 19 h, et ce pendant toute la durée du couvre-feu.

## PERMANENCE CIDFF

La permanence du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) à l'Hôtel de Ville a lieu **tous les mercredis après-midi**.

## MUTUELLE COMMUNALE DE SANTÉ

Permanence en mairie **tous les mardis sur rendez-vous** au 06 34 69 06 73. Plus d'information : [www.lamutuellecommunale.com](http://www.lamutuellecommunale.com)

## CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

0 800 600 611 (24 h/24, 7j/7) : dispositif de surveillance municipale totalement gratuit. Repose sur un partenariat entre la Ville et de nombreux bénévoles : associations, gardiens d'immeubles, résidences pour personnes âgées...

## ENCOMBRANTS

Pour éviter la prolifération des dépôts sauvages, le Territoire Paris Est Marne&Bois propose l'enlèvement de vos encombrants sur rendez-vous. Contactez le 01 30 06 87 97 (intervention dans un délai de 48 h).

## COMPOSTEURS ET DE CONTENEURS

En raison de la crise sanitaire, le réapprovisionnement des composteurs est ralenti et les délais de livraison sont donc allongés. Contact : 01 48 71 59 13 – [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



Ville de Saint-Maurice  
Val-de-Marne

# MONTGOLFIER

## LA MAIRIE ANNEXE EST OUVERTE

### DÉMARCHES D'ÉTAT CIVIL

carte nationale d'identité,  
inscription sur les listes électorales...

### SERVICES DE LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE

informations, dépôt de dossier,  
calcul de quotient, inscriptions...

### ACTION SOCIALE

forfait Améthyste,  
aide à personne âgée, AME...



### CONTACT

3 rue Fragonard - Quartier Montgolfier  
01 49 76 47 55/56

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 13 h 30/17 h 30 - Mardi et mercredi 9 h/12 h et 13 h 30/17 h 30  
Jeudi et vendredi 9 h/12 h